

Date de la réunion : 02 février 2006

Etaient présents :

- CHATELAIN Denis,
- COMMUN Philippe,
- DETREE Gilles,
- HAMMEL Francis,
- MOYAUX Laurent.



disponible sur le site

Etaient excusés :

- BOS Sébastien,
- FOURNIER Patrick,
- NEVOUX Stéphane.

01/ Fonctionnement de l'atelier horticole :

Constat :

- ✓ trop petit,
- ✓ gestion ne permettant pas d'assurer la durabilité des matériels,
- ✓ problème de stockage des équipements de protection individuelle (EPI),
- ✓ difficulté à savoir qui fait quoi ? Dillution des responsabilités.

Décisions :

Au regard de ce constat, des objectifs différents en fonction des centres, des rythmes distincts, des projets futurs en terme de formations forestières :

- ✓ cloisonnement du matériel par centre,
- ✓ responsabilisation bien définie des personnels,
- ✓ accroître la responsabilité individuelle des apprenants, notamment sur les EPI.

NB : en parallèle, renforcement de la commission-parc pour bien assoire une politique EPL transversale.

NB : concertation entre Messieurs BOS et BOINET pour la mise en place de cette nouvelle politique.

02/ Agrandissement de l'atelier horti :

Fermeture de l'ancien garage à vélo pour accroître l'espace rangement stockage (entreprise extérieure).

03/ Prévision de chantiers :

- ✓ aménagement des abords du CFA/CFPPA,
- ✓ pavage devant le château,
- ✓ finition de l'amphithéâtre,
- ✓ végétalisation de la mare,
- ✓ fleurissement des vasques du château + jardinières CFA/CFPPA,
- ✓ à prévoir rapidement : élagage de quelques arbres du parc.

Les personnels/la Direction